

Pour une nouvelle lecture de l'*elogium* de Masties

Pierre Morizot

Citer ce document / Cite this document :

Morizot Pierre. Pour une nouvelle lecture de l'*elogium* de Masties. In: Antiquités africaines, 25,1989. pp. 263-284;

doi : <https://doi.org/10.3406/antaf.1989.1164>

https://www.persee.fr/doc/antaf_0066-4871_1989_num_25_1_1164

Fichier pdf généré le 25/05/2018

Zusammenfassung

Der Dux Masties hat wohl den Titel von Imperator getragen, jedoch zehn und nicht vierzig Jahre lang. Es ist wohl Vartaia, der die Kosten des zu deren Ehre in dem Aures errichteten Monumenten getragen hat ; dieses hat 100 Siliquen und nicht 100 Denaren gekostet, ein für seine Zeit durchaus üblicher Preis.

Diese sind die Schlüsse, die sich dem Verfasser beim Betrachten der neuesten photographischen Bilder der Arris- Inschrift aufgedrängt haben. Das « Reich » des Masties ist wahrscheinlich in den allerletzten Jahren des vandalischen Königreiches anzusetzen. Die paleographische Analyse, der Stil der Inschrift, der historische Kontext und insbesondere die von J. Carcopino vorgeschlagene und von C. Courtois anerkannte Identifikation des Vartaia mit dem Ortaias von Procop erlauben diesen Gedanken. Dieser Masties, wahrscheinlich kurz nach der byzantinischen Rückenoberung gestorben, ähnelt sehr dem Mastigas, der zu dieser Zeit eine quasi uneingeschränkte Macht über Mauretaniens ausübte ; wie der in Arris gelobte Imperator hat Mastigas, den man nicht mit Mastinas, Herr der Barbaren von Mauretaniens, verwechseln darf, sein den Byzantinern gegebene Wort nicht verletzt und es gibt keinen Anhaltspunkt dafür, daß er sich an den zwischen den maurischen Häuptlinge häufigen Zänkereien beteiligt hätte. Auf der anderen Seite, wenn man die heutige Aussprache in den berberischen Dialekten der Küste (der Kabyle) und des Inneren (der Chauia) für gleichlautende Wörter heranzieht, gibt es kaum ein phonetischer Unterschied zwischen Mastigas und Masties. Letztlich, wenn diese zwei Gestalten die gleiche Person wären, würde man das Schweigen von Procop, dem wir unsere Kenntnis von Mastigas danken, über den quasi-gleichnamigen Imperator Masties verstehen.

Abstract

The dux Masties did bear the title of *imperator*, but for only ten years and not for forty or more. It was indeed Vartaia who paid for the monument erected near Arris in the Aurès mountain and the sum paid for was not 100 *denarii*, but 100 *silicae*. Such conclusions have been reached by P. Morizot, after a careful study of a recently taken picture of the Masties' inscription.

Most probably, the "empire" of Masties can be located in the last years of the vandal Kingdom. The paleographic analysis, the style of the inscription, the historical context and particularly the identification of Vartaia with Procopius' Ortaias, proposed by Carcopino and agreed to by Courtois, suggests it. Dead probably a little after the byzantine reconquest, Masties is very much like to Mastigas who holds sway over *Mauretania Caesariensis*. As the *imperator* praised in Arris, Mastigas who should not be mistaken with Mastinas, head of the Barbarians in *Mauretania*, has never broken his word given to the Byzantines, has never been at feud with the morrish chieftains. On the other hand, if we compare today's pronunciation, in the berber dialects spoken in the coastal country (kabyle) and in the Aurès (shawia), of words similarly consonant, it would be no difference or very little difference between Mastigas and Masties. In fact if those two people were the same, it would be easier to understand the silence Procopius, thanks to whom we know Mastigas, has passed over his almost homonym, the *imperator* Masties.

Résumé

Le dux Masties a bien porté le titre d' *imperator*, mais pendant dix ans et non pendant quarante. C'est bien Vartaia qui a fait les frais du monument élevé dans l'Aurès en son honneur ; celui-ci a coûté 100 siliques et non 100 deniers, ce qui est un prix tout à fait normal pour l'époque.

Telles sont les conclusions auxquelles est parvenu l'auteur, au vu des plus récentes photographies de l'inscription d'Arris. L'« empire » de Masties se situe vraisemblablement dans les toutes dernières années du royaume vandale. L'analyse paléographique, le style de l'inscription, le contexte historique et en particulier l'identification proposée par J. Carcopino et admise par C. Courtois, de Vartaia avec l'Ortaias de Procope, le donnent à penser. Mort sans doute peu après la reconquête byzantine, Masties ressemble fort à Mastigas, qui exerçait à cette époque un pouvoir quasi souverain sur la Maurétanie. Comme l' *imperator* célébré à Arris, Mastigas, qu'il ne faut pas confondre avec Mastinas, chef des barbares de Maurétanie, n'a jamais failli à la parole donnée aux Byzantins et on ne le voit pas davantage engagé dans les querelles qui opposent souvent entre eux les chefs maures. D'autre part, si l'on s'en rapporte à la prononciation actuelle dans les

dialectes berbères de la côte (kabyle) et de l'intérieur (chaouia) de mots ayant une consonance similaire, il n'y a pratiquement pas de différence phonétique entre Mastigas et Masties. Enfin, si ces deux personnages n'en faisaient qu'un, l'on comprendrait mieux le silence fait par Procope, grâce à qui nous connaissons Mastigas, sur son quasi-homonyme, l' *imperator* Masties.

POUR UNE NOUVELLE LECTURE DE L'*ELOGIUM* DE MASTIES

par

Pierre MORIZOT*

Résumé

Le *dux* Masties a bien porté le titre d'*imperator*, mais pendant dix ans et non pendant quarante. C'est bien Vartaia qui a fait les frais du monument élevé dans l'Aurès en son honneur ; celui-ci a coûté 100 siliques et non 100 deniers, ce qui est un prix tout à fait normal pour l'époque.

Telles sont les conclusions auxquelles est parvenu l'auteur, au vu des plus récentes photographies de l'inscription d'Arris. L'« empire » de Masties se situe vraisemblablement dans les toutes dernières années du royaume vandale. L'analyse paléographique, le style de l'inscription, le contexte historique et en particulier l'identification proposée par J. Carcopino et admise par C. Courtois, de Vartaia avec l'Ortaias de Procope, le donnent à penser. Mort sans doute peu après la reconquête byzantine, Masties ressemble fort à Mastigas, qui exerçait à cette époque un pouvoir quasi souverain sur la Maurétanie. Comme l'*imperator* célébré à Arris, Mastigas, qu'il ne faut pas confondre avec Mastinas, chef des barbares de Maurétanie, n'a jamais failli à la parole donnée aux Byzantins et on ne le voit pas davantage engagé dans les querelles qui opposent souvent entre eux les chefs maures. D'autre part, si l'on s'en rapporte à la prononciation actuelle dans les dialectes berbères de la côte (kabyle) et de l'intérieur (chaouia) de mots ayant une consonance similaire, il n'y a pratiquement pas de différence phonétique entre Mastigas et Masties. Enfin, si ces deux personnages n'en faisaient qu'un, l'on comprendrait mieux le silence fait par Procope, grâce à qui nous connaissons Mastigas, sur son quasi-homonyme, l'*imperator* Masties.

Abstract

The *dux* Masties did bear the title of *imperator*, but for only ten years and not for forty or more. It was indeed Vartaia who paid for the monument erected near Arris in the Aurès mountain and the sum paid for was not 100 *denarii*, but 100 *silicae*. Such conclusions have been reached by P. Morizot, after a careful study of a recently taken picture of the Masties' inscription.

Most probably, the "empire" of Masties can be located in the last years of the vandal Kingdom. The paleographic analysis, the style of the inscription, the historical context and particularly the identification of Vartaia with Procopius' Ortaias, proposed by Carcopino and agreed to by Courtois, suggests it. Dead probably a little after the byzantine reconquest, Masties is very much like to Mastigas who holds sway over *Mauretania Caesariensis*. As the *imperator* praised in Arris, Mastigas who should not be mistaken with Mastinas, head of the Barbarians in *Mauretania*, has never broken his word given to the Byzantines, has never been at feud with the morrish chieftains. On the other hand, if we compare today's pronounciation, in the berber dialects spoken in the coastal country (kabyle) and in the Aurès (shawia), of words similarly

* 12, rue de Franqueville, 75116 Paris.

consonant, it would be no difference or very little difference between Mastigas and Masties. In fact if those two people were the same, it would be easier to understand the silence Procopius, thanks to whom we know Mastigas, has passed over his almost homonym, the *imperator* Masties.

Zusammenfassung

Der Dux Masties hat wohl den Titel von Imperator getragen, jedoch zehn und nicht vierzig Jahre lang. Es ist wohl Vartaia, der die Kosten des zu deren Ehre in dem Aures errichteten Monumenten getragen hat ; dieses hat 100 Siliquen und nicht 100 Denaren gekostet, ein für seine Zeit durchaus üblicher Preis.

Diese sind die Schlüsse, die sich dem Verfasser beim Betrachten der neuesten photographischen Bilder der Arris-Inschrift aufgedrängt haben. Das « Reich » des Masties ist wahrscheinlich in den allerletzten Jahren des vandalischen Königreiches anzusetzen. Die paleographische Analyse, der Stil der Inschrift, der historische Kontext und insbesondere die von J. Carcopino vorgeschlagene und von C. Courtois anerkannte Identifikation des Vartaia mit dem Ortaias von Procop erlauben diesen Gedanken. Dieser Masties, wahrscheinlich kurz nach der byzantinischen Rückenoberung gestorben, ähnelt sehr dem Mastigas, der zu dieser Zeit eine quasi uneingeschränkte Macht über Mauretania ausübte ; wie der in Arris gelobte Imperator hat Mastigas, den man nicht mit Mastinas, Herr der Barbaren von Mauretania, verwechseln darf, sein den Byzantinern gegebene Wort nicht verletzt und es gibt keinen Anhaltspunkt dafür, daß er sich an den zwischen den maurischen Häuptlingen häufigen Zänkereien beteiligt hätte. Auf der anderen Seite, wenn man die heutige Aussprache in den berberischen Dialekten der Küste (der Kabyle) und des Inneren (der Chauia) für gleichlautende Wörter heranzieht, gibt es kaum ein phonetischer Unterschied zwischen Mastigas und Masties. Letztlich, wenn diese zwei Gestalten die gleiche Person wären, würde man das Schweigen von Procop, dem wir unsere Kenntnis von Mastigas danken, über den quasi-gleichnamigen Imperator Masties verstehen.

Depuis sa publication par J. Carcopino en 1944¹, l'*elogium* de Masties a suscité une glose abondante qui a eu pour conséquence de remettre en cause sur bien des points l'interprétation que ce savant en a donnée.

J. Carcopino l'avait lue ainsi :

- 1 *D(is) m(anibus) s(acrum). Ego Masties dux
ann(is) lxxvii et imp(e)r(ator) annis xl, qui nun-
quam periuravi, neque fide(m)
fregi neque de Romanos neque*
- 5 *de Mauros et in bella parui et in
pace, et adversus facta mea
sic mecu(m) Deus egit bene.
Ego Vartaia hunc edificium cum fratrib(us) (m)eis feci.
In quod erogavit(denarios) centum.*

et en a donné cette traduction :

« Aux Dieux Mânes, consécration. C'est moi, Masties, *dux* pendant 67 ans, *imperator* pendant 40 ans, qui jamais ne me suis parjuré, qui, point davantage, n'ai rompu la foi que j'avais engagée, ni envers les Romains, ni envers les Maures, qui me suis révélé dans la guerre et dans la paix, et qui ainsi, vu mes hauts faits, ai été béni de Dieu qui était avec moi. Moi Vartaia, j'ai élevé cet édifice avec mes frères.

Pour lequel il a dépensé cent deniers. »

En bref, J. Carcopino estimait que Masties nommé duc par Valentinien III se serait proclamé empereur en 476 « dans la vacance de l'Empire ». Il serait mort 40 ans plus tard, donc en 516 et au cours

¹ Un « empereur » maure inconnu, d'après une inscription latine récemment découverte dans l'Aurès. R.E.A., t. 46, n° 1-2, janvier-juin 1944, p. 94-120.



FIG. 1. — L'elogium de Masties. Cliché Camille Jullian, C.N.R.S., Aix-en-Provence.

des années suivantes, entre 516 et 535, année de la reconquête byzantine « mais beaucoup plus près de 516 », un autre chef maure Vartaia, qu'il identifie avec l'Ortaias de Procope, aurait fait graver l'*elogium* de Masties. A une date ultérieure, après la reconquête de l'Aurès par Solomon, les Byzantins auraient ajouté un *post-scriptum* destiné à tourner en dérision la pingerie de Vartaia qui les avait trahis dans l'intervalle.

Ce même article donnait à J. Carcopino l'occasion d'affirmer sa certitude que le roi maure Masuna, que nous connaissons par une inscription d'Altava², et le chef maure Massonas dont parle Procope n'était qu'un seul et même personnage. Onze années plus tard, dans sa belle thèse sur l'Afrique et les Vandales, Ch. Courtois³ remettait en cause la datation proposée. A son avis, Masties avait été nommé duc par le

² C.I.L., 9835.

³ COURTOIS (Ch.), *Les Vandales et l'Afrique*. Paris, 1955, p. 334. Le texte que donne Ch. Courtois présente deux variantes qui sont sans doute des erreurs typographiques : l. 3 : *fide(ns) fregi*, au lieu de *fide(m) fregi* ; l. 7 : *Deus agit bene*, au lieu de *egit bene*.

comte d'Afrique Boniface en 428, juste avant l'invasion vandale, et se serait proclamé « empereur » dès la mort de Valentinien III en 455. Il serait donc mort en 495.

Leurs divergences étaient moins graves en ce qui concernait la date de l'inscription que Ch. Courtois fixait pour sa part à l'année 535.

Par contre, il contestait l'équation Masuna-Massonas, admise jusqu'alors par la quasi-totalité des historiens, car à son avis, le royaume de Masuna était trop éloigné de l'Aurès pour que ce roi ait pu, comme Massonas, être l'allié de Ortaias contre Iabdas (ou Iaudas)⁴ et il rejetait plutôt Massonas vers la région des Nemenchas⁵. Enfin, Ch. Courtois se disait persuadé, en raison en particulier de l'analogie de leurs noms, que les deux chefs maures Mastigas et Mastinas que Procope mentionne n'étaient en fait qu'un seul et même personnage. J. Carcopino n'allait pas tarder à répondre à Ch. Courtois en réfutant point par point la thèse que celui-ci avait présentée⁶. Les deux théories ont rallié chacune leurs partisans. D. Pringle a, pour sa part, retenu l'essentiel des vues de Ch. Courtois, son système de datation en particulier⁷, les différentes étapes de la vie de Masties, la localisation dans les Nemenchas du royaume de Massonas⁸, dont il estime qu'il n'a rien à voir avec le roi d'Altava, l'identité Mastigas-Mastinas⁹.

G. Camps, dans deux articles récents¹⁰, s'est intéressé aussi au personnage de Masties. Contrairement à Pringle, il en est revenu à la chronologie proposée par J. Carcopino et reproche à Courtois d'avoir multiplié comme à plaisir « les royaumes berbères ». Mais comme ce dernier, il écarte l'identification de Massonas avec Masuna et retient celle de Mastinas avec Mastigas.

Toujours à propos de la localisation des royaumes berbères, M. Janon s'est demandé avec raison pourquoi, connaissant l'inscription d'Arris, J. Carcopino et Ch. Courtois continuaient de localiser dans le Hodna le royaume d'Ortaias¹¹. P.A. Février, enfin, tout en s'en tenant à la lettre à la description de J. Carcopino, a remis en cause la lecture des deux premières lignes de l'inscription d'Arris et par voie de conséquence, l'ensemble des hypothèses avancées jusqu'ici¹².

Il n'est pas jusqu'à la numismatique et l'économie monétaire qui n'aient fourni d'éléments de réflexion supplémentaires : c'est ainsi que P. Salama a cherché une explication au coût dérisoire de l'*aedificium* et par là même mis en doute le caractère ironique et vengeur du soi-disant post-scriptum¹³.

⁴ Ch. Diehl et J. Carcopino utilisent la forme Iabdas. Le texte grec ainsi que Corippe donnent Iaudas, forme que Ch. Courtois a popularisée. Mais j'ai relevé sur une épithaphe de l'Aurès (A.E., 1976, 729) la forme *Iubdau* (—) qui pourrait justifier la lecture « Iabdas ».

⁵ *Les Vandales*, p. 336.

⁶ *Encore Masties, l'empereur inconnu*. Revue africaine, t. 100, 1956.

⁷ PRINGLE (D.), *The defense of Byzantine Africa from Justinian to the Arab conquest*. BAR., int. s., Oxford, 1981, p. 14.

⁸ *Ibid.*, p. 15.

⁹ *Ibid.*, p. 15.

¹⁰ CAMPS (G.), *De Masuna à Kocela. Les destinées de la Maurétanie aux VI^e et VII^e siècles*. Actes du II^e Colloque international sur l'histoire et l'arch. de l'Afrique du Nord. Grenoble 1983. B.C.T.H., n.s., t. 19, 1983 (Paris, 1985), p. 307-324 (p. 310) ; ID., *Rex gentium maurorum et romanorum. Recherches sur les royaumes de Maurétanie des VI^e et VII^e siècles*. Antiquités africaines, t. 20, 1984, p. 183-218.

¹¹ JANON (M.), *L'Aurès au VI^e siècle. Note sur le récit de Procope*. Ant. Afr., t. 15, 1980, p. 345-351.

¹² FÉVRIER (P.-A.), *Évolution des formes de l'écrit en Afrique du Nord à la fin de l'Antiquité et durant le haut Moyen Âge*. Atti del Convegno int. sul tema : Tardo Antico e Alto Medioevale. La forma artistica nel passaggio dall'antichità al medioevo (Roma 4-7 aprile 1967). Acc. Naz. dei Lincei, Quaderno 105 (Rome, 1968), p. 203, n. 7 et *Mauri, Vandali et Romani, propos d'épigraphie*, Seminari di archeologia cristiana. Riv. arch. crist., 1985, p. 348.

En dernière analyse, P.-A. Février voit dans Masties une sorte de *decurio*, chargé de contrôler les *limes* : *Masuna et Masties*. Antiquités africaines, t. 24, p. 133-147.

¹³ SALAMA (P.), *Économie monétaire de l'Afrique du Nord dans l'Antiquité tardive*. Actes du II^e Colloque int. Hist. et Arch. Afrique du Nord, *op. cit.*, p. 183-202.

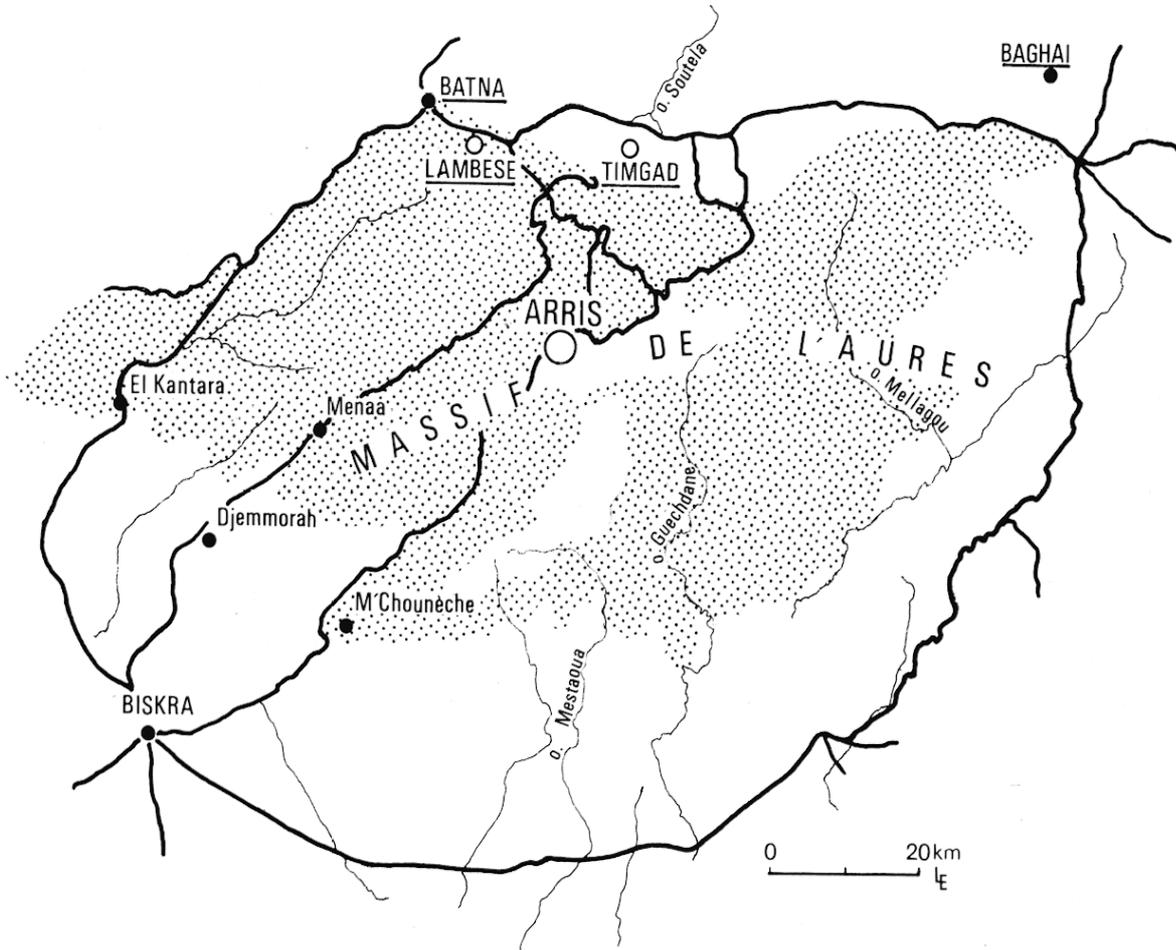


FIG. 2. — Localisation du centre d'Arris dans le massif de l'Aurès.

En abordant à mon tour ce sujet, je m'étais simplement proposé à l'origine de tenter une sorte de synthèse des arguments très intéressants avancés de part et d'autre et en avait montré l'esquisse à Noël Duval qui me suggéra fort à propos de consulter au préalable la documentation photographique, que pouvait détenir le Centre Camille Julian d'Aix-en-Provence. C'est dans ces conditions que j'obtins de cet organisme la photographie présentée ci-dessus (fig. 1)¹⁴, qui m'a permis de proposer au Comité des Travaux historiques et scientifiques une lecture sensiblement nouvelle de l'inscription d'Arris¹⁵.

I. LIEUX ET CIRCONSTANCES DE LA DÉCOUVERTE

Étant donné l'intérêt qu'a soulevé cette inscription, il n'est peut-être pas inutile de préciser les circonstances de cette découverte et son environnement archéologique (fig. 2 et 3).

¹⁴ Je remercie tout particulièrement J.P. Morel et ses collaborateurs pour l'aide qu'ils m'ont apportée à cette occasion.

¹⁵ Son président, que j'avais consulté auparavant, m'y avait vivement encouragé et avait de toute son autorité cautionné cette nouvelle lecture.

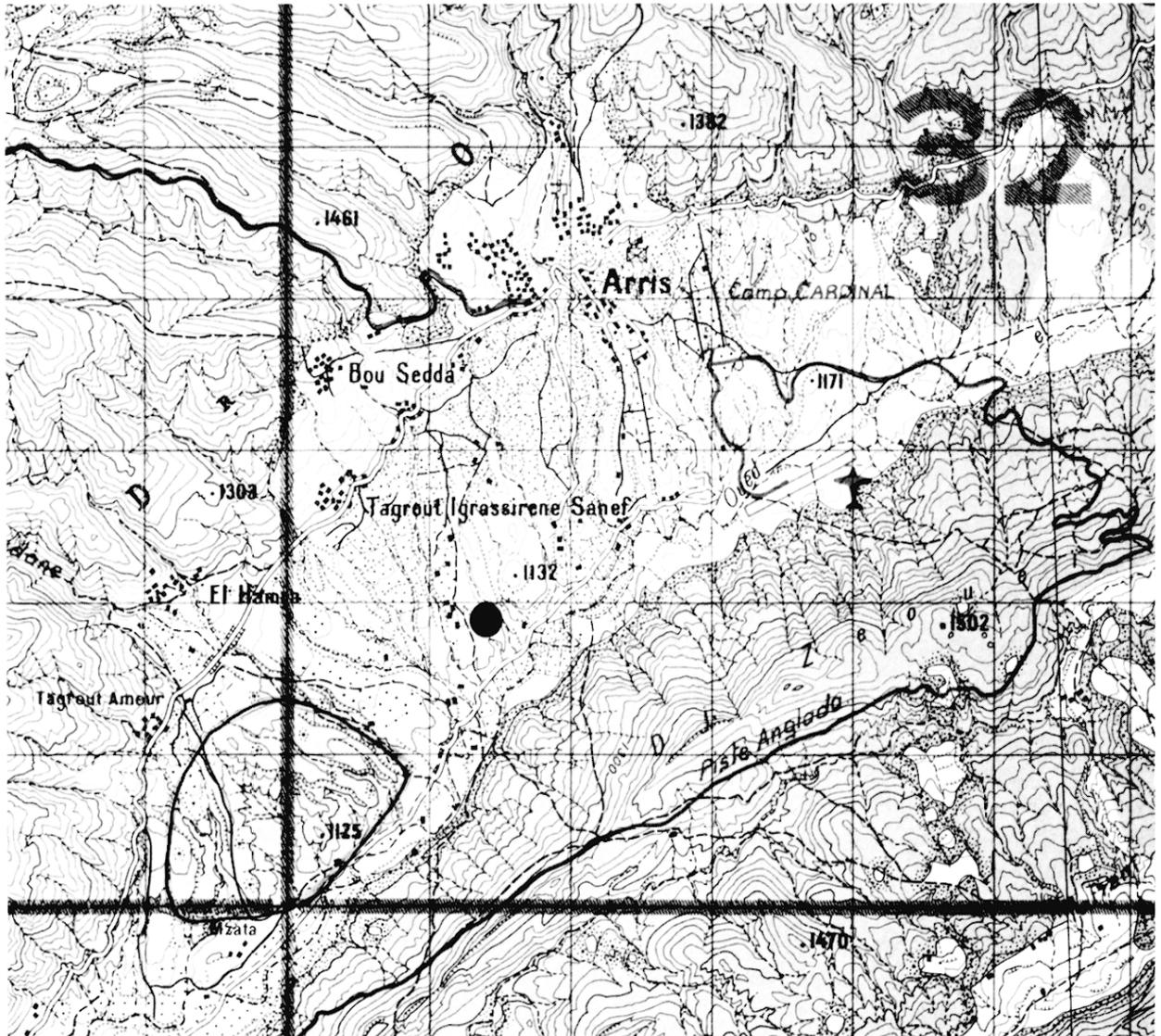
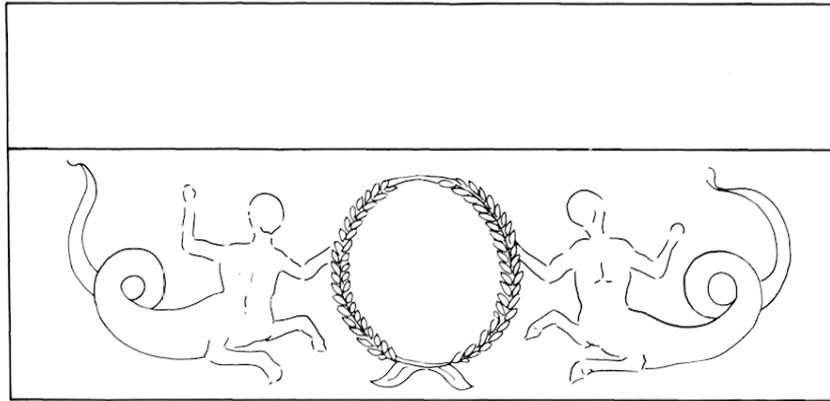


FIG. 3. — Lieu-dit « Larara » marqué d'un disque noir, d'où vient l'inscription de Vartaia et emplacement d'une nécropole mégalithique (délimitée par un trait noir).

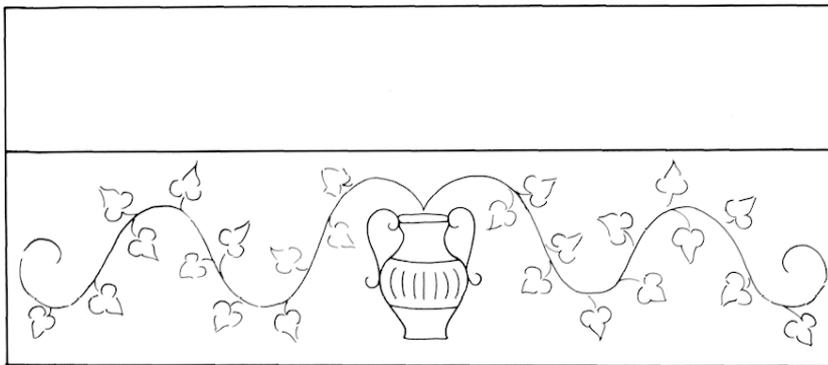
C'est un moghazni, ou gendarme auxiliaire, de la commune mixte d'Arris, qui, au mois de janvier 1941, signala à J. Morizot l'existence de cette pierre. Elle était remployée dans une petite maison qu'il avait bâtie peu auparavant au lieu-dit « Larara », situé à environ 1 500 mètres au sud d'Arris¹⁶ et à l'est du village de Sanef, lui-même construit sur la rive nord de l'oued El Abiod. La pierre était posée horizontalement au ras du sol, l'avert tourné vers l'intérieur.

A proximité immédiate de cette maison, l'on voyait plusieurs caissons funéraires en bon état, mais anépigraphes. Les grands côtés de deux d'entre eux étaient décorés, l'un d'un couple de tritons supportant

¹⁶ On trouve sur la carte jointe par Masqueray à sa thèse sur le Mont Aurès (*De Aurasio monte*, Paris, 1886) le nom de Harara, qui était alors le nom d'une *guelaa* ou grenier collectif, aujourd'hui disparu, de la tribu des Ouled Daoud ou Touaba. Sans doute s'agit-il du nom que nous transcrivons Larara, précédé de l'article arabe. Mais Masqueray, dont la carte n'est pas très précise, situe Harara un ou deux kilomètres plus à l'est.



a



b



c

FIG. 4. — Les caissons de Larara. a : caisson 1 ; b : caisson 2 ; c : tranche du caisson 2. Dessin P. Raynaud, d'après un croquis de l'auteur.

une couronne de lauriers, l'autre d'un cratère d'où s'échappait à droite et à gauche une branche de lierre ou de *smilax*. Ces dessins étaient d'une facture classique, certainement très antérieurs au monument élevé par Vartaia et leur finesse d'exécution sans rapport avec l'iconographie élémentaire des tombes aurasien-nes (fig. 4). Peut-être avaient-ils été apportés d'une grande cité voisine pour servir d'ornement à un monument assez fruste. Ainsi à Baali, dans la haute vallée toute proche de l'oued Abdi, des caissons funéraires posés verticalement ont-ils été utilisés à basse époque pour délimiter l'abside d'une église¹⁷. L'on note pareil remploi d'éléments décoratifs voire d'épithames païennes ou chrétiennes à l'intérieur des Djedar de la région de Tiaret que l'on peut considérer comme contemporains¹⁸.

A un ou deux kilomètres plus à l'est, là où sur sa carte Masqueray situe Harara, existait il y a une quarantaine d'années une nécropole mégalithique composée de tombes du type *chouchet*, qui couvrait pratiquement tout l'espace situé entre la route de Biskra et l'oued El Abiod au S.E. du village d'El Hamra. Sa présence, à notre connaissance, n'a jamais été signalée. Lors d'un récent séjour à Arris, j'ai constaté qu'elle avait presque entièrement disparu. Il est donc bien difficile de savoir si au VI^e siècle, le tombeau de Masties était ou non contigu à cette nécropole, mais il n'en était certainement pas très éloigné.

En l'absence de toute indication sur l'âge de ces tombes, dont Gsell estime que l'usage a pu se maintenir jusqu'à une période assez basse¹⁹, l'on est fondé à se demander si cet environnement a dicté le choix de Vartaia ou si le mausolée du prestigieux « empereur » a entraîné la création, aux alentours, de cette nécropole. A Sanef, agglomération antique à laquelle Carbuccia attribue une superficie de 6 ha²⁰ et où Masqueray signalait d'importants vestiges²¹, j'avais à l'époque copié un fragment de mosaïque à dessins non figuratifs noirs et blancs, d'une facture très simple, mais dénotant néanmoins une recherche

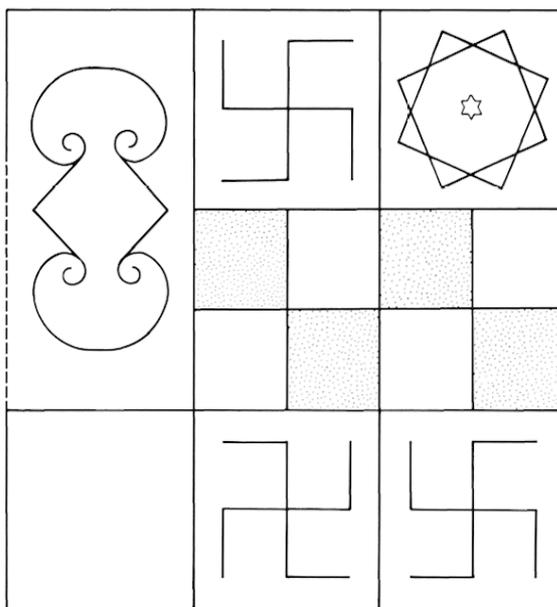


FIG. 5. — Mosaïque de Sanef. Dessin P. Raynaud, d'après un croquis de l'auteur.

¹⁷ MORIZOT (P.), *Inscriptions inédites de l'Aurès*. Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik, vol. 22, 1976, p. 59, planche 12.6.

¹⁸ KADRA (F.), *Les Djedars. Monuments funéraires berbères de la région de Freneda*. Alger, 1983.

¹⁹ GSELL (S.), *Les monuments antiques de l'Algérie*. Paris, 1901, t. I, p. 16-18.

²⁰ CARBUCCIA (C.), *Description des ruines situées sur la route suivie par le Général de Saint-Arnaud dans les Nementchas et dans l'Aurès en 1850*, Institut de France, ms. 1369.

²¹ MASQUERAY (E.), *De Aurasio monte*. Paris, 1886, p. 45.

assez exceptionnelle dans l'Aurès (fig. 5). On peut donc imaginer que Masties en ait fait à un moment donné sa capitale ou l'une de ses principales résidences. La position en soi n'est pas très forte, mais nous savons par Procope que les Maures, confiants dans les défenses naturelles que le massif oppose aux assaillants, ne se souciaient guère de fortifier leurs cités²².

Ces réflexions ne vinrent que plus tard ; dans l'immédiat, sans avoir pleinement réalisé tout l'intérêt de ce document, nous en fîmes une première copie que nous adressâmes à L. Leschi, alors directeur des Antiquités de l'Algérie. Il nous en accusa réception par lettre du 7-2-1941. Par la suite, il demanda à J. Morizot de lui expédier la pierre à Alger, ce qui, compte tenu de la rareté des transports, ne put être réalisé avant plusieurs semaines. Elle se trouve depuis lors au Musée des Antiquités²³.

II. DESCRIPTION DU DOCUMENT

1. L'alphabet

Celui-ci a déjà fait l'objet d'une étude détaillée de J. Carcopino qu'il n'est pas question de remettre en cause, mais dont certains points méritent d'être revus à la lumière des plus récentes publications épigraphiques relatives à cette période. Il se présente ainsi :

ÉCRITURE CAPITALE

A B B C D D Ü O E F F G H I L M N N O P P
R S T T E V X

ÉCRITURE DE TYPE CURSIF

E 9 9 9 U U

Outre une très grande irrégularité dans leurs dimensions qui décroît de 4 cm à la première ligne à 2 cm à la dernière, l'on note que le plus grand désordre a présidé au choix des caractères. L'ordinateur a utilisé en effet sans raison apparente tantôt l'écriture capitale, tantôt la cursive. L'exemple le plus caractéristique est celui de la lettre « E », qui revêt la forme E, qualifiée par J. Carcopino de « lunaire », aussi bien au début des mots comme *ego*, *erogavi*, *egit* qu'à l'intérieur des mots comme *Masties*, *centum* et *feci* et la forme capitale partout ailleurs.

Le « D » se compose en général d'une haste verticale, d'un trait horizontal et d'un arc de cercle qui les relie en dépassant parfois la haste verticale, mais il revêt parfois une forme ovoïde peu élégante (ligne 4).

²² Procope, *B.V.* IV ; XIII, 26.

²³ Ces précisions devraient répondre aux questions que se posent certains archéologues sur l'origine exacte de cette pierre.

Les « F » sont composés d'une haste verticale et de deux barres horizontales. Une fois, la haste verticale s'achève, à gauche (ligne 4), par un petit trait oblique, fréquent dans les écritures du VI^e siècle, mais utilisé en Afrique depuis plusieurs siècles. Les « G » se distinguent des « C » par une sorte de petit appendice oblique ressemblant à un tilde. Les « L » se présentent sous une forme très cursive : ʌ. « N » s'écrit tantôt « N » comme dans le premier *annis* de la ligne 2 ou dans le deuxième *neque* de la ligne 4, mais le plus souvent N.

Le « Q », toujours cursif, se présente sous deux formes : il est généralement composé d'une haste verticale, à laquelle s'attache à gauche une boucle d'importance égale, sauf à la ligne 9, où il a la forme d'un petit « O », très rond, sommé d'une queue assez semblable à un « S » placé horizontalement. Cette différence de forme avait incité J. Carcopino à croire que cette ligne était d'une autre main. Enfin, comme ce dernier l'avait bien souligné, les « T » ont une forme bien particulière : en effet, la barre horizontale débord à peine à gauche la haste verticale, comme dans les deux « *et* » de la ligne 7 ou comme dans *Vartaia* ; par contre, le pied de la lettre se prolonge vers la droite d'une longueur égale à celle de la barre horizontale.

Si l'on tente de rapprocher cet alphabet des formes étudiées à *Altava* par J. Marcillet-Jaubert²⁴, à Sbeitla et à Haïdra par N. Duval²⁵, à Carthage par L. Ennabli²⁶ et par F. Prévot à Mactar²⁷, c'est, me semble-t-il, pour l'essentiel au groupe d'écriture AA et pour quelques lettres au groupe d'écriture AB de la basilique I d'Haïdra qu'il s'apparente le plus. Or N. Duval date ces deux groupes de la période se situant entre les débuts de la reconquête byzantine et 568, par référence à l'épithaphe d'un évêque « non datée avec précision, mais forcément postérieure à un procès-verbal de 568-569 (le) mentionnant »²⁸.

Mais c'est presque uniquement à *Altava* que se rencontre la forme de « T » décrite ci-dessus : exceptionnelle au V^e siècle²⁹, elle est d'un usage courant au VI^e, ainsi qu'on peut le constater sur une série d'inscriptions allant de 530 à 599³⁰.

Dans le domaine des dédicaces des ouvrages de défense, c'est de l'écriture des inscriptions de Calama (*C.I.L.*, VIII, 5352) et Baghai (*C.R.A.I.*, 1967, p. 106) que la pierre d'Arris me paraît le plus se rapprocher. Or toutes datent de la seconde préfecture de Solomon (539-544)³¹.

Compte tenu du style propre à chaque site et de la distance qui les sépare d'Arris, il n'est pas question de tirer de ces comparaisons des conclusions trop absolues ; néanmoins, l'on en retire l'impression que la graphie de l'*elogium* de Masties évoque une époque un peu plus basse que celle qu'avait retenue J. Carcopino d'un point de vue paléographique (entre la fin du V^e siècle et la reconquête byzantine) et qu'elle correspond mieux à la datation qu'il proposait lui-même pour les anomalies grammaticales et linguistiques qu'il avait relevées dans ce texte. Elles lui paraissaient en effet s'apparenter à celles que l'on peut relever dans les écrits de saint Césaire d'Arles (470-542), qui datent de la première moitié du

²⁴ MARCILLET-JAUBERT (J.), *Les inscriptions d'Altava*. Aix-en-Provence, 1968.

²⁵ DUVAL (N.), *Inscriptions byzantines de Sbeitla*. M.E.F.R.A., t. 83, 1971 ; *Les inscriptions chrétiennes d'Haïdra*, dans Collection de l'EFR, t. 18, Rome, 1975.

²⁶ ENNABLI (L.), *Les inscriptions funéraires chrétiennes de la basilique dite de Sainte-Monique à Carthage*, dans Collection de l'EFR, t. 25, Rome, 1975 ; II, *Les basiliques de Mcidfa*. *Ibid.*, t. 62, Rome, 1982.

²⁷ PRÉVOT (F.), *Recherches archéologiques franco-tunisiennes à Mactar*. V, *Les inscriptions chrétiennes*, dans Collection de l'EFR, t. 34, Rome, 1984.

²⁸ DUVAL (N.), *op. cit.*, p. 370, fig. 288 ; p. 372, fig. 289 et p. 507 et suiv.

²⁹ MARCILLET-JAUBERT (J.), *op. cit.*, n° 119.

³⁰ *Ibid.*, n°s 199, 200, 203, 208, 214, 217, 224.

³¹ DURLIAT (J.), *Les dédicaces d'ouvrages de défense dans l'Afrique byzantine*. Collection de l'EFR, t. 49, Rome, 1981.

V^e siècle³² ou dans la vie de saint Fulgence de Ruspe, décédé en 533 et dont le récit est évidemment postérieur à cette date.

2. L'interprétation

La documentation photographique dont j'ai disposé, d'une qualité certainement très supérieure à celle que J. Carcopino avait eue entre les mains, m'a permis de faire les constatations suivantes :

— Ligne 2 : un petit s est parfaitement visible au-dessus de la 3^e lettre du premier groupe ANN ; il faut donc restituer soit *ann(i)s*, soit plus probablement *annis*, avec ligature n + i³³ ; il est vraisemblable que le deuxième groupe ANN se présentait de la même façon, mais la présence d'un s au-dessus de la lettre N est moins sûre.

Après LXGI, plutôt qu'IMPR, il me semble probable qu'il y ait IMP, suivi d'une *hedera*³⁴.

Toujours à la ligne 2, après le deuxième groupe ANN, il ne paraît pas possible de retenir la lecture XL ; en effet, si la première lettre X est fort lisible, elle ne semble pas suivie d'un L. Ce que l'on a pris pour cette lettre est la partie supérieure droite d'une croix, dont on voit fort bien la branche verticale et la moitié gauche de la branche horizontale, mais moins bien la moitié droite, qui n'est cependant pas douteuse.



L'on pourrait penser qu'il s'agit d'une croix grecque, mais un examen plus attentif permet de constater que la branche horizontale est légèrement plus longue que la branche verticale et qu'elle se termine à gauche par une petite haste verticale, qui fait avec elle un angle droit. Aussi ai-je été amené à me demander s'il ne s'agit pas d'une croix monogrammatique, posée à l'horizontale, semblable à celle que l'on voit sur une épitaphe chrétienne de Carthage³⁵.

La présence d'une croix dans le corps d'une inscription lapidaire, voire coupant un mot en deux, n'est pas exceptionnelle et l'on en relève de nombreux exemples sur les inscriptions chrétiennes d'Afrique³⁶. Cette disposition est généralement considérée comme caractérisant le VI^e siècle byzantin.

De cette nouvelle lecture, on est naturellement amené à déduire que la durée de l'*imperium* de Masties n'a été que de dix ans. D'autre part, on ne peut plus mettre en doute sa foi chrétienne.

Lignes 8 et 9 *in fine*, on lit sans difficulté *me/is feci*, au lieu de *(m)e/is feci* dans la version Carcopino.

³² Césaire d'Arles, Sources chrétiennes, n° 175. Traduction et notes de M.J. Delage. Paris, 1974, p. 62.

³³ La forme s est trop nette pour que l'on puisse penser à un tilde ondulé du type relevé par N. Duval à Haïdra (*op. cit.*, p. 395).

³⁴ Au VI^e siècle, à côté de l'abréviation *Imp*, on trouve les formes IMP ou IMPR, voire INPR ou IPR (cf DIEHL (E.), *I.L.C.V.*, p. 228 et plus particulièrement pour l'Afrique byzantine, le *C.I.L.*, VIII, n°s 2245 et 4534). Ces abréviations, en règle générale, lorsqu'elles suivent le nom de l'empereur au nominatif se traduisent par *imperator* ; lorsqu'elles précèdent le nom du souverain à l'ablatif, elles signifient *Imperante*. Bref, que l'on ait IMP ou IMPR, le nominatif *Masties dux* impose la lecture *Imperator*.

³⁵ ENNABLI (L.), *op. cit.*, p. 155, n° 2.

³⁶ Le plus souvent à la première ligne. LANCEL (S.), *Une nécropole chrétienne à Tébessa*. Libya, Archéol. Épigr., t. 4, 1956, p. 328. DUVAL (N.), *Les inscriptions chrétiennes d'Haïdra*, *op. cit.*, fig. 56, p. 71 ; fig. 215, p. 257 ; fig. 274, p. 314. ENNABLI (L.), *op. cit.*, n°s 51 et 84. PRÉVOT (F.), *op. cit.*, p. 68. Mais aussi parfois à l'intérieur du texte. *C.I.L.*, VIII, 21816 et 21817 ; *ILCV*, 1470.

Enfin, à la ligne 9, malgré la petitesse des caractères, au lieu de *in quod erogavit x centu*, il est relativement aisé de lire *in quod erogavi sl centu*. La phrase est donc à la première personne comme les précédentes, je n'ai pas réussi à voir le sigle X. Par contre, *sl* pourrait être l'abréviation soit de *s(o)l(idos)*³⁷, soit de *s(i)l(icas)* ou *sil(icas)*, avec ligature i+l³⁸.

ER OC AV I SL CENTV

Bref, je propose la restitution suivante :

D(is) M(anibus) s(acrum). Ego Masties dux/annis LXGI et imp(erator) annis X (+) qui nun/quam per juravi, neque fide(m)/fregi neque de Romanos, neque/de Mauros, et in bellu parui et in/pace et adversus facta mea/sic mecu(m) Deus egit bene. Ego Vartaia hunc edificium cum fratrib(us) me/is feci, in quod erogavi s(o)l(idos) ou sil(icas) centu(m).

et, en suivant d'aussi près que possible la traduction de J. Carcopino :

Aux Dieux Mânes, consécration. Moi Masties, *dux* pendant soixante-sept ans, *imperator* pendant dix ans, je n'ai jamais fait de faux serment ni rompu la foi que j'avais engagée ni envers les Romains, ni envers les Maures. Je me suis manifesté aussi bien pendant la guerre que pendant la paix et ainsi, vu mes hauts faits, j'ai été béni de Dieu qui était avec moi. Moi Vartaia, j'ai élevé cet édifice avec mes frères et j'y ai dépensé cent sous d'or (ou cent siliques).

III. SENS DE L'INSCRIPTION

Cette nouvelle lecture entraîne d'assez appréciables modifications à l'interprétation de J. Carcopino.

1. La carrière de Masties

Alors que l'addition des chiffres correspondant à la durée totale des hautes fonctions de Masties (67 + 40 = 107) rendait invraisemblable qu'il les ait exercées successivement³⁹, il n'en est plus de même si leur total est seulement de 77 ans. Certes, il faut admettre à la fois qu'il soit mort très âgé, presque centenaire, que sa carrière de *dux* ait commencé très tôt, enfin qu'il ait été proclamé *imperator* à un âge très avancé. Voyons ce qu'il en est de ces trois préalables.

A. La longévité de Masties

Les études récentes de J.-M. Lassère sur la mortalité en Afrique du Nord ont permis d'établir que si la durée moyenne de vie était pour les hommes d'une cinquantaine d'années à Timgad, Lambèse et Tébessa, environ 2 à 3 % d'entre eux atteignaient les cent ans⁴⁰.

³⁷ Le terme *solidus*, abrégé en *sol(idus)* est d'usage courant sur les poids monétaires, en particulier à Carthage. Cf *C.I.L.*, VIII, 22655. *Exagia aenea*. Toujours à Carthage, j'ai relevé un cas où le « o » central de *sol(idus)* se réduisait à un point (B.C.T.H., 1916, p. CXXXI) et un autre où *solidus* était rendu par la seule lettre « s » (DELAITRE, Musée Lavignerie, t. III, pl. XIII, n° 1).

³⁸ Le terme *silica* est attesté sur une inscription de Feltre (*I.L.S.* 9420), où il est abrégé en *sil(ica)*. La photographie de l'estampage original, publiée dans les *Rendiconti della R. Acc. dei Lincei*, 1908, p. 288, ne permet pas de vérifier s'il y avait ou non ligature i+l.

³⁹ Ce qui avait amené J. Carcopino et Ch. Courtois à supposer que pendant quarante ans, Masties avait été à la fois *dux* et *imperator*, Courtois allant même jusqu'à écrire que Masties avait substitué au titre de *dux*, dont il se contentait depuis 27 ans (?), celui plus prestigieux d'*imperator* (*Les Vandales*, p. 337), ce qui me semble un contresens.

Mais l'hypothèse qu'étant empereur, il ait conservé le titre de duc n'était pas non plus très satisfaisante, un cas semblable est cependant attesté dans l'Antiquité classique ; Vaballath, fils d'Odenath, roi de Palmyre et de Zénobie, a porté le titre de *rex, imperator et dux Romanorum* ; c'était un contemporain d'Aurélien (*R.E.*, col. 2013 et suiv.).

⁴⁰ LASSERE (J.-M.), *Vbique populus*, Paris, 1977, p. 533.

J.-M. Lassère n'a pas prétendu couvrir la période qui nous intéresse, mais si nous examinons l'échantillonnage relativement réduit des épitaphes d'époque vandale qu'a établi Ch. Courtois⁴¹, nous arrivons à peu près au même résultat : sur 220 défunts, 6 ont dépassé 90 ans. Deux souverains africains et non des moindres, Massinissa et Genséric⁴² ont frisé ou dépassé la centaine. L'empereur Anastase, qui règne à Byzance à cette époque, est mort à 92 ans. Que Masties ait atteint un âge aussi avancé est donc du domaine du possible.

B. Est-il vraisemblable aussi qu'il ait été nommé dux très jeune ?

Mais tout d'abord, que signifie ici le terme de *dux* ? Le jeune âge de Masties rend peu crédible l'hypothèse que ses fonctions soient celles que le Bas-Empire romain, puis Byzance confiaient aux commandants militaires du *limes* ou des provinces⁴³, mais le terme de *dux* est aussi celui que Corripe emploie pour désigner les chefs de tribus maures ou du moins les plus importants d'entre eux ; Procope pour sa part use du terme ἄρχων, mais il a une phrase qui montre bien la parenté des deux termes :

Ῥωμαίων στρατιωτικῶν ἀρχῶν οὐς δουχας χαλουσιν⁴⁴

Or c'est le mot ἀρχων qu'il utilise pour désigner les chefs maures Ortaias, Iabdas, Antalas, etc.

Ces fonctions ducales sont la conséquence soit de la transmission héréditaire d'un pouvoir : Antalas succède à son père Guenfan ; soit d'une sorte d'élection à main levée par les guerriers d'une tribu : Carcassan est proclamé en plein combat *dux* de toutes les tribus révoltées contre le pouvoir byzantin⁴⁵. L'apprentissage guerrier de ces chefs commence de très bonne heure : Corripe nous dit qu'Antalas a commencé ses rapines à l'âge de 17 ans⁴⁶. Il semble avoir succédé à son père très peu de temps après.

Dans l'énorme bouleversement que provoquent les invasions barbares et la fin de l'Empire d'Occident, le fait n'est pas exceptionnel : à la même époque, Théodoric et Clovis ont été proclamés rois, l'un à 19 ans et l'autre à 20 ans ; il n'est donc pas invraisemblable que Masties soit devenu *dux* au même âge, ce qui permettrait de fixer aux environs de 90 ans l'âge de sa mort.

C. Mais il convient également d'examiner à quelle réalité peut correspondre, à cette date et en ce lieu, le titre d'*imperator*, et de se demander en particulier si Masties a vraiment voulu, comme J. Carcopino lui en prête l'« édifiante pensée », « relever en Afrique un empire qu'il considérait comme impérisable »⁴⁷.

Il est certain que si, remontant aux sources, nous prenions ici le terme d'*imperator* pour ce qu'il était à l'origine, c'est-à-dire le titre d'honneur que, sous la République, les soldats donnaient sur le champ de bataille aux consuls victorieux, il n'y aurait aucune difficulté à l'appliquer à Masties et à voir en lui le commandant militaire d'une ou d'un groupe de tribus berbères. Mais de la République à l'époque vandale, quelle évolution !

⁴¹ COURTOIS (Ch.), *op. cit.*, p. 367 et suiv.

⁴² Voir à ce sujet, chez COURTOIS, *op. cit.*, p. 394, le résumé des différentes thèses relatives à la longévité de Genséric qui situent son décès entre 97 et 107 ans.

⁴³ *Notitia Dignitatum*. Occident, I, 12 ; *Cod. Just.*, I, 27 ; II, 26. Lorsqu'il suppose que Masties a pu être nommé *dux* par Boniface en 428 ou 429, Courtois ne semble pas avoir pris conscience de l'extrême jeunesse de Masties, question que ni lui ni J. Carcopino n'ont jamais soulevée.

⁴⁴ Procope, *Bell. Pers.*, I, 17, 46.

⁴⁵ Corripe, *Ioh.*, VI, 143.

⁴⁶ *Ibid.*, III, 156.

⁴⁷ CARCOPINO (J.), *Profils de conquérants*. Paris, 1961, p. 398.

Sous l'Empire jusqu'au IV^e siècle, le prince reçoit deux fois ce titre. Le premier *imperator* des titulatures impériales est un élément du nom, c'est celui-là même que Tibère a refusé, et qui précède le nom de l'empereur. Le second *imperator* est celui qui annonce le nombre d'acclamations impériales ; c'est, au fond, celui dans lequel s'est le mieux conservée la notion de commandement militaire suprême⁴⁸. Or l'on notera que le premier *imperator* disparaît des titulatures impériales au milieu du IV^e siècle pour être remplacé par *D(ominus) N(oster)*. Après la fin de l'Empire d'Occident et la reconquête byzantine, dans les dédicaces impériales datées du règne de Justinien, les noms de l'empereur et de l'impératrice sont généralement précédés de la formule « *Domini nostri* » et suivis de l'épithète « *augusti* ou *perpetui augusti* »⁴⁹ ; l'emploi du terme *imperator* réapparaît sous Justin II. La formulation retenue par Vartaia ou son scribe n'a donc rien à voir avec les titulatures impériales classiques.

Cependant, lorsque les chroniqueurs latins du V^e et du VI^e siècles veulent mentionner l'empereur régnant à Rome ou à Constantinople, c'est bien le terme d'*imperator* qu'ils emploient le plus souvent en alternance avec celui de *princeps* ou d'*Augustus*⁵⁰ ; le terme d'*imperator* est même utilisé, à l'occasion, pour désigner l'usurpateur porté au pouvoir suprême. Aussi, s'il est difficile d'imaginer que Vartaia, lorsqu'il qualifie Masties d'*imperator*, ait voulu ratifier après sa mort les prétentions de celui-ci au trône des Césars d'Occident, il lui attribue néanmoins un titre, qui, la vacance de l'Empire aidant, semble bien témoigner de sa souveraineté, au moins théorique, sur la terre d'Afrique, l'élevant ainsi au-dessus des rois d'Altava et des *Ucutumani* et même au-dessus des rois vandales.

Mais si les hypothèses que nous avons faites sur son âge sont exactes, c'est tout à fait à la fin de sa vie, et déjà fort chenu, entre 85 et 90 ans, que Masties aurait revêtu la pourpre impériale⁵¹... à moins, comme nous le verrons plus loin, que son règne n'ait été interrompu avant sa mort et qu'il ait pour quelque temps repris avec le titre de duc son commandement tribal originel⁵².

2. L'apologie du personnage par lui-même

Quel est le sens exact de la phrase *neque perjuravi, neque fide fregi, neque de Romanos, neque de Mauros* ?

Notons tout d'abord que les deux expressions, quoique voisines, ne recouvrent pas tout à fait la même idée : *perjurare*, c'est affirmer par serment un fait inexact, *fidem frangere* est une formule qui

⁴⁸ DE RUGGIERO (E.), *Diz. epig.*, vol. IV, fasc. 1, art. *imperator*.

⁴⁹ Sur les vingt-quatre dédicaces datées du règne de Justinien qu'a étudiées J. DURLIAT (*Les dédicaces d'ouvrages de défense en Afrique*. Collection de l'École fr. de Rome, 1981), une seule, très fragmentaire et qui peut aussi bien être attribuée au règne de Justin II, utilise le terme *imperator*, n° 22, p. 53.

⁵⁰ Zenon est appelé à trois reprises *imperator* par Victor de Vita (II, 2 et 38), une fois *princeps* (I, 51), Valentinien III, une fois *imperator* (I, 13), une fois *augustus*. Dans la chronique de Marius d'Avenches (*M.G.H. XIII*) pour l'année 525, l'on trouve cette phrase caractéristique : « *Hypatius patricius, seditione populi, imperator levatus est et jussu Justiniani interfectus est* ». (*M.G.H.A.A. Chr. Min.* : p. 235, dans les mêmes circonstances, Victor de Tumuna préfère utiliser l'expression : *sumere imperium cum tyramide*, évitant ainsi le terme *imperator* ; tel est le cas lorsqu'il parle de l'usurpateur Leontius en 483 en Isaurie ; *M.G.H.A.A. XI* : chr. min., p. 190. De Gelimer en 531, il dira : *summit regnum cum tyramide* (*ibid.*, p. 198). Marcellinus Comes emploie le terme d'*imperator* pour parler de l'Empereur d'Occident Julius Nepos (*ibid.*, p. 91) ou de l'Empereur d'Orient Anastase.

⁵¹ D'autres empereurs ont revêtu la pourpre à un âge fort avancé : Galba avait 72 ans, Gordien I^{er} 80 ans, Pupien et Tacite 75 ans.

⁵² En dehors du cas bien connu de Dioclétien, les deux derniers empereurs d'Occident, Julius Nepos et Romulus Augustule, abandonnèrent le trône sans qu'il leur en coûtât la vie.

appartient au vocabulaire des juristes, c'est manquer à la parole donnée. Maures et Romains sont également concernés par cette affirmation solennelle. Or J. Carcopino nous affirme que « cette phrase ne définit pas la neutralité d'un potentat entre deux puissances extérieures à la sienne et rivales entre elles. Comme celle que suppose la royauté dualiste de Masuna, elle accorde la justice aux deux races qui lui obéissent, à Arris comme à Lamoricière, sous l'unité d'un commandement unique »⁵³.

Le parallélisme qui est fait ici n'est-il pas de nature à nous inciter à un contre-sens historique ? Autrement dit, est-il vraisemblable à cette époque qu'un souverain s'engage par serment, vis-à-vis de ses sujets, que ce soit à Rome ou à Constantinople, à Altava ou à Arris ?

Les études les plus récentes montrent que si le souverain du Bas-Empire a bien des devoirs à l'égard de son peuple (*justitia, aequitas, providentia, cura*), il les exerce, au mieux, de façon patriarcale, en dehors de toute idée de contrat social⁵⁴. S'il est question de *fides* dans l'Antiquité romaine dans les relations avec les subordonnés, c'est toujours à sens unique, c'est par exemple la *fides* du soldat par rapport à son chef et non l'inverse⁵⁵. Même lorsque le peuple, à Constantinople par exemple, au VI^e siècle, joue un rôle dans les proclamations impériales, il n'est pas question que l'empereur lui prête serment⁵⁶. Il ne semble pas que ce soit à ses sujets que Masties pense, quand il affirme n'avoir jamais rompu la foi promise aux Romains ni aux Maures.

D'ailleurs, la situation malgré les apparences n'était pas du tout la même en Maurétanie orientale en 508 et à Arris en 534-539. Là, Masuna règne hors de toute interférence vandale ou byzantine, sur une population de Romains et de Maures. Trente ans plus tard, les Byzantins, que chacun appelle les Romains⁵⁷, et les Maures s'affrontent durement aux portes de l'Aurès ou même à l'intérieur du massif. Il y a donc de bonnes raisons de penser que c'est avec ces deux puissances rivales que Masties a échangé des serments, comme faisaient autrefois les princes baquates avec les Romains de Volubilis⁵⁸, ou comme le faisaient encore les contemporains de saint Augustin avec les « barbares »⁵⁹.

Mais Masties qui n'est évidemment pas un Romain, mais un Africain christianisé et passablement romanisé, semble aussi vouloir affirmer sa différence à l'égard des Maures. Au cœur de l'ancienne Numidie, peut-être se considère-t-il comme l'héritier des rois numides.

Comment traduire encore : *et in bellu parui et in pace* ? Les sens du verbe *parere* n'ont guère varié au cours des siècles : il signifie soit obéir, soit apparaître. J. Carcopino a écarté le premier avec raison, mais comme le second lui a paru à juste titre un peu plat, il en a quelque peu sollicité le sens et a traduit : « Je me suis révélé ».

Il paraît intéressant de rapprocher cette tournure d'autres textes épigraphiques tels que l'épithète d'un *dux* « magnanime », *pace belloque pollens*⁶⁰ ou encore la dédicace des travaux d'irrigation entrepris aux environs de Rome, par Théodoric, où sous une autre forme intervient aussi la faveur divine : *Rex Theodoricus, favente d(omin)o, et bello gloriosus et otio*⁶¹. Masties ne veut-il pas dire simplement que ses activités ont été tour à tour pacifiques et guerrières, autrement dit affirmer le caractère à la fois militaire et civil de ses hautes fonctions ?

⁵³ R.E.A., *op. cit.*, p. 109.

⁵⁴ En particulier STROEKER (K.E.), *Die spätrömische Kaiser und das Volk. Transformation et conflits au VI^e siècle*, Bonn, 1979, p. 15-31.

⁵⁵ DE RUGGIERO, *Diz. epig.*, art. *fides*, col. 78 et suiv.

⁵⁶ STROEKER (K.E.), *art. cit.*, p. 29.

⁵⁷ En particulier Procope.

⁵⁸ CARCOPINO (J.), *Le Maroc antique*. Paris, 1948, p. 268 et suiv.

⁵⁹ Saint Augustin, Ep. 47, 2.

⁶⁰ *C.I.L.*, III, 6660.

⁶¹ *I.L.C.V.*, XI, 10.

3. L'*aedificium* de Masties et son prix

Analysant le terme *aedificium* en s'appuyant sur la notice que lui consacre le *Thesaurus* qui, nous dit-il, n'offre pas un seul exemple où celui-ci équivaille à sépulture, J. Carcopino en conclut que le véritable tombeau de Masties est ailleurs⁶².

L'*aedificium*, précise-t-il en effet, est soit un cénotaphe élevé à la mémoire du défunt, soit une construction indépendante de la tombe proprement dite et jointe à elle pour son ornement ou sa sauvegarde. Toutefois, les exemples qu'il nous donne montrent que même si l'*aedificium* ne contient pas les ossements du mort, il est souvent contigu à un autel funéraire où ceux-ci sont déposés. D'autre part, l'absence des mots *h.s e* que J. Carcopino invoque à l'appui de sa thèse est tout à fait normale aux V^e et VI^e siècles. Elle est d'ailleurs de règle sur les inscriptions funéraires de l'Aurès même à une époque beaucoup plus haute. Aussi, que les ossements de Masties se soient trouvés à l'intérieur de l'*aedificium* ou juste à côté, il est permis de penser que sa tombe se trouvait bien à Sanef. Il semble au demeurant que l'idée selon laquelle Masties serait enterré ailleurs soit liée dans l'esprit de J. Carcopino à l'opinion qu'il avait à l'origine formulée, à savoir que Masties était probablement un *dux* du *limes zabensis*⁶³.

L'hypothèse selon laquelle Vartaia n'aurait fait que recopier un texte qui se trouvait ailleurs qu'à Arris paraît aussi bien fragile. L'on sait combien, à cette époque, les témoignages écrits se raréfient⁶⁴, or celui-ci, exceptionnel dans le fond et dans la forme, a bien peu de chances d'être une copie.

Certes, l'on connaît de nombreuses inscriptions funéraires de basse époque où le dédicant s'exprime à la première personne⁶⁵ ; c'est aussi à la première personne que s'exprime le préfet Iugmena lorsqu'il pose la première pierre de l'église de Thanaramussa⁶⁶. Mais lorsqu'il s'agit d'un souverain tel que le roi Masuna, ses préposés préfèrent recourir à la formule classique : « *Pro salute et incolumitate reg(is)* ». Il faut sortir du monde romain sinon du monde chrétien pour voir des monarques s'exprimer à la première personne, généralement de leur vivant⁶⁷.

Enfin, si d'un point de vue purement épigraphique, on pouvait hésiter à lire *sol(idos)* ou *sil(icas)*, le prix de cent siliques, soit un peu plus de quatre sous d'or, semble mieux en rapport avec le coût des constructions de l'époque : c'est donc ce terme que nous retiendrons⁶⁸.

⁶² CARCOPINO (J.), *op. cit.*, REA., p. 97 et suiv.

⁶³ *Ibid.*, p. 115.

⁶⁴ FÉVRIER (P.-A.), *op. cit.*, p. 202.

⁶⁵ Selon les *indices* du C.I.L., VI, le prénom *ego* y est attesté quatorze fois.

⁶⁶ A.E., 1926, n° 60.

⁶⁷ Parmi les monarques chrétiens d'Occident, je n'ai relevé qu'un exemple, très tardif, d'un roi s'exprimant à la première personne. Il s'agit du roi wisigoth Receswinthe (653-672). DIEHL (E.), *J.L.C.V.*, 1819, 3 s. Mais J. Desanges a bien voulu appeler mon attention sur l'inscription d'Ezana, roi d'Axoum au IV^e siècle, publiée en 1970 dans le *Journal des Savants*, par P. Anfroy, André Caquot et P. Nautin. Le ton en est certes beaucoup plus guerrier et l'affirmation de la foi chrétienne beaucoup plus éclatante, mais l'évocation de l'assistance divine est fort semblable. Quoique d'un caractère plus mythique, on pourrait songer encore à en rapprocher le texte d'une inscription grecque que, selon Ibn Khaldoun, l'on voyait au X^e siècle sur l'un des djeddar et qui se lisait ainsi : « Je suis Soleiman le Serdighos. Les habitants de cette ville s'étant révoltés, le roi m'envoya contre eux et Dieu m'aida à les vaincre. » (*Histoire des Berbères*, éd. P. Casanova, t. 1, p. 234, cité par COURTOIS (Ch.), *op. cit.*, p. 335 et par GAUTIER (E.F.), *Le passé de l'Afrique du Nord. Les siècles obscurs*. Paris, p. 268). Soleiman est l'équivalent arabe de Salomon ou Solomon. Le terme Serdighos reste énigmatique.

⁶⁸ Tel est du moins le sentiment dont J.P. Callu a bien voulu me faire part : l'un des rares monuments de basse époque (V^e siècle) dont le coût nous soit connu est celui de Ghirza (*J.R.T.*, 898). Il a coûté 450 000 folles, soit 7,6 *solidi*. La siliqua constituant l'essentiel de la monnaie vandale d'argent, l'adoption de cet instrument monétaire par Vartaia est tout à fait cohérente avec la date supposée de l'inscription. Par une étonnante intuition, P. Salama était arrivé à la conclusion que le prix de ce monument devait être de l'ordre de quatre sous d'or (*art. cit.*, p. 19).

IV. CHRONOLOGIE

Voici donc le règne de Masties raccourci de trente ans. Mais cette certitude ne règle pas pour autant tous les problèmes que soulève l'inscription d'Arris.

Du moins retire-t-elle toute crédibilité à la reconstitution par Courtois des étapes de la vie de Masties : en effet, Courtois, tout en datant l'épithaphe de Masties de la reconquête byzantine, était d'avis que celui-ci s'était proclamé empereur en 465. J. Carcopino avait relevé combien il était peu vraisemblable que Vartaia ait attendu quarante ans après la disparition de Masties pour exalter sa mémoire. Or, l'allongement de ce délai à soixante-dix ans, s'agissant de surcroît d'un règne aussi court, donne encore plus de poids à la remarque de Carcopino.

Toutefois, elle se retourne à son tour contre son auteur car si l'on retient la période qu'il suggère pour la rédaction de l'inscription, 516 à 535⁶⁹, alors que le règne de Masties, censé avoir débuté en 476, aurait pris fin en 486, l'on ne peut s'empêcher de trouver bien long le délai de réflexion (de trente à cinquante ans) que Vartaia se serait accordé avant de procéder à l'érection de ce monument. Certes, J. Carcopino a raison de souligner que la disparition de l'empire d'Occident créait à l'ouest de l'état vandale un *vacuum* politique qui devait permettre l'émergence de principautés maures telles que le royaume d'Altava ou celui des Ucutumani, dans l'arrière-pays de Jijel⁷⁰. Néanmoins, dans un premier temps, la crainte de Genséric, qui faisait à l'époque trembler tout le bassin méditerranéen, devait conseiller la prudence aux candidats au pouvoir ; plus tard, c'est la reconquête byzantine qui viendra limiter ces appétits. C'est donc à l'intérieur de cette fourchette désormais bien large (mort de Genséric en 477-débarquement byzantin à Tricamarum en 553), soit soixante-six ans, qu'il faut tenter de situer le règne de Masties.

On peut dire que ses chances de régner s'amélioraient au fur et à mesure de l'affaiblissement du royaume vandale que nous pouvons suivre grâce à une série d'événements caractéristiques : sous Hunéric, vers la fin de son règne, semble-t-il, les Maures de l'Aurès se proclament indépendants⁷¹. La tentation est grande de voir un lien entre la sécession des Aurasians et l'auto-proclamation de Masties, mais n'oublions pas que pour Procope, l'Aurès n'est pas l'ensemble du massif au sens où nous l'entendons, mais plutôt l'Aurès oriental qui obéira un peu plus tard à Iabdas. Que viendrait faire d'autre part dans ce contexte Vartaia qui est un contemporain de Procope et certainement beaucoup plus jeune que Masties ? Il n'en reste pas moins que l'exemple des Aurasians a pu stimuler l'ambition du *dux* Masties.

Suit le règne particulièrement terne de Gunthamund (484-496) qui n'est marqué par aucun événement marquant, et il faut attendre celui de Thrasamund (496-523) pour voir la situation évoluer et les Maures infliger aux Vandales de sévères défaites⁷².

Sans doute celles-ci ne devaient-elles pas être décisives, puisque Procope, rappelant l'amitié du roi avec l'empereur Anastase et ses liens de famille avec Théodoric, le considère comme le plus puissant et le plus illustre de la lignée des rois Vandales⁷³. Dans ces conditions, la prudence conseillait à Masties d'attendre encore, bien que vers l'Ouest, avec Masuna, les ambitions maures aient commencé à se faire jour, au moins depuis 508⁷⁴.

En 523, Hildéric monte sur le trône. A priori, il a beaucoup d'atouts dans son jeu, puisqu'il est, par sa mère, le petit-fils de Valentinien, qu'il est en bons termes avec la cour de Constantinople et qu'il peut

⁶⁹ R.E.A., p. 118.

⁷⁰ C.I.L., VIII, 20216 ad. n. 8376. Voir en dernier lieu le commentaire de CAMPS (G.) dans *De Masuna à Kocceila. Les destinées de la Maurétanie aux VI^e et VII^e siècles*. Histoire et Archéologie de l'Afrique du Nord, *op. cit.*, p. 315.

⁷¹ B.V., I, 8, 5.

⁷² B.V., I, 8, 14.

⁷³ B.V., I, 8, 13.

⁷⁴ C.I.L., 9835.

espérer se concilier ses sujets catholiques auxquels il a rendu la liberté de culte. Néanmoins, son règne est un échec total : il se brouille avec les Goths à la suite de l'exécution d'Amalafida, deuxième épouse de Thrasamund et sœur de Théodoric ; il échoue avec les Maures qui infligent à son armée une défaite sévère ; il est finalement en butte aux intrigues des siens et en particulier de son parent Gelimer qui usurpe le trône en 530 ; de toute la période de 66 ans que nous venons de parcourir, ce sont ces dix ans qui ont pu fournir à Masties le cadre le plus propice à une aventure impériale qui s'achèverait en toute logique avec le débarquement byzantin à Tricamarum.

Rien sans doute n'interdit d'imaginer qu'à l'instar de Masuna, Masties se soit proclamé empereur dès le règne de Thrasamund. Mais il faudrait alors trouver une raison à l'effacement soudain de cet empereur que la reconquête byzantine explique si bien et une fois encore tenter de justifier l'intervalle de temps qui aurait alors séparé les événements décrits par Vartaia de leur « mise en page » plusieurs années après.

Est-il au demeurant d'autres critères qui permettent de mieux situer dans le temps l'inscription d'Arris ?

Nous n'avons pas de raison, bien au contraire, de remettre en cause les conclusions de l'étude paléographique à laquelle a procédé J. Carcopino, car nous l'avons vu, la publication des plus récents recueils d'inscriptions chrétiennes renforce l'impression que nous sommes en présence d'un texte de la première moitié du VI^e siècle au plus tôt.

Enfin, avec Vartaia, nous avons affaire à un personnage historique bien identifié, grâce à Procope⁷⁵, le chef maure Ortaias dont les possessions se situent à l'ouest de celles de Iabdas. Ortaias, qui s'est rangé dans le camp byzantin lors de la première tentative de pénétration de Solomon dans l'Aurès, a suscité sa méfiance. Il s'est tenu dans une prudente expectative lors de la révolte des Stotzas⁷⁶. Il ne joue plus aucun rôle, en 539, lors du raid victorieux de Solomon contre les possessions de Iabdas. Il disparaît ensuite de l'histoire. Vartaia-Ortaias a donc, à plus d'un titre, mérité les reproches des Byzantins.

Or les déclarations solennelles que Vartaia prête à Masties paraissent répondre directement aux préoccupations des Byzantins et en particulier à leur crainte d'être trahis par les Maures, qui ont maintes fois failli à la parole donnée⁷⁷, mais aussi à leur souci de rétablir l'orthodoxie. Masties ne s'est jamais parjuré, il a toujours tenu parole. C'est un bon chrétien, béni de Dieu pour son comportement pendant la paix comme pendant la guerre. N'est-ce pas une façon de suggérer aux Byzantins de reporter sur Vartaia, qui appartient certainement à la lignée de Masties, les sentiments que ne peut manquer de leur inspirer ce souverain valeureux, fidèle à sa parole et craignant Dieu.

Si tel était bien l'objectif de Vartaia, l'on voit que son geste n'a de signification que durant une période assez courte qui est précisément celle où Procope nous parle d'Ortaias, c'est-à-dire entre 535 et 539.

Il reste une dernière difficulté et non des moindres, celle de faire coïncider ces dates avec le « règne » de Masties. En effet, le débarquement byzantin datant de 533, il n'est guère possible qu'un homme aussi manifestement soucieux de bonnes relations avec les Romains ait continué à se dire empereur après cette

⁷⁵ Procope, *B.V.*, IV, XIII, 21-29. Procédant à l'étude de la carte de la rive nord du Hodna (carte d'Algérie au 1/50 000 type 1922, F. 197, Aïn Kelba), j'ai relevé le nom de *Onartaia*, petite mechta située dans une région où les ruines romaines ne manquent pas ($x = 257$, $y = 693,5$).

Je suis tenté d'y voir plus qu'une simple coïncidence (cf notes 86 et 90 *infra* les exemples similaires de Mestina|Mastinas et de Mazouna|Masuna). Peut-être avons-nous là un indice, si fragile soit-il, de l'extension d'Arris au Hodna des possessions d'Ortaias.

⁷⁶ *Ibid.*, IV, XVII, 8.

⁷⁷ *Ibid.*, IV, VIII, 2-10.

date. Il faut donc, soit « faire mourir » Masties en 533, soit imaginer qu'il ait alors, sous la pression des événements, renoncé à l'Empire, sans nécessairement renoncer au titre de duc qu'il détenait sans doute à titre héréditaire, ni peut-être même à l'autorité qu'il exerçait, hors de la zone d'influence byzantine sur une partie du territoire africain. Sans parler des usurpateurs qui, à cette époque, étaient légion, nous avons vu que les deux derniers empereurs d'Occident, et bien avant eux Dioclétien, avaient abandonné le trône sans qu'il leur en coûtât la vie. Peut-être est-ce de la sorte que s'est achevé le rêve impérial de Masties.

V. L'INSCRIPTION D'ARRIS ET LES SOURCES ANTIQUES

Compte tenu de l'hypothèse chronologique que nous venons de présenter, on ne s'étonnera pas de ne trouver aucune référence à un *dux* ou à un *imperator* du nom de Masties chez Victor de Vita, dont le récit s'arrête à la mort de Hunéric. Bien que saint Fulgence de Ruspe ait vécu les dernières années du royaume vandale, et qu'il n'ait pu par conséquent ignorer l'existence de Masties, son biographe n'en fait pas état davantage, mais il faut souligner que ce récit hagiographique se situe quelque peu hors du siècle et fait rarement référence aux événements africains.

Plus étonnant est le silence de Procope. Certes, celui-ci fait état à maintes reprises du climat de méfiance qui s'était, très vite, établi entre les « libérateurs » byzantins et les Africains. On en trouve le témoignage le plus précis dans la lettre que Solomon adresse aux chefs Maures révoltés aux lendemains de la défaite vandale.

« Oubliez-vous les serments solennels signés de votre main, et vos enfants livrés en otage ?... Si vous traitez Dieu de cette manière, quel sera votre appui dans la guerre contre l'empereur des Romains ?... Si vous ne mettez un terme à vos coupables fureurs, attendez-vous à nous voir marcher contre vous armés des serments que vous avez violés... »⁷⁸

Ne croirait-on pas, en relisant l'épithaphe de Masties, que Vartaia a eu souci de répondre à des accusations de cette sorte ? Tout y est : Masties n'a pas violé la foi promise, il n'a pas été parjure, il a reçu l'appui de Dieu.

Mais si ce dernier fut, comme on peut le penser, contemporain, sur la fin de sa vie, de la reconquête byzantine, n'est-il pas surprenant que Procope ne l'ait pas mentionné parmi les nombreux chefs Maures qu'il évoque. Contrairement à ce que le récit de Ch. Diehl pourrait laisser croire⁷⁹, l'historien grec se garde de leur attribuer le titre de roi ; il s'en tient à des périphrases. Iabdas et Antalas sont « ceux qui commandent aux Maures de l'Aurès ou de Byzacène ». Il dit par exemple de Iabdas :

Ἰαύδας ὃς τῶν ἐν Ἀυράσιω Μανρονόσιων ἡρχε⁸⁰

Couzinas, Esdilasas, Iouphroutès et Medissinasas sont qualifiés de « chefs des barbares »⁸¹. Quant à Mastinas, parfois transcrit Massinas⁸², il est « celui qui commande aux barbares de Maurétanie ».

ὃς τῶν ἐν Μανριτανίᾳ Βαρβαρῶν ἡγεῖτο

Un seul, Mastigas, mérite une mention spéciale. C'est en effet le seul auquel on paie tribut. Toute la Maurétanie lui est soumise, à l'exception de *Caesarea* dont Bélisaire a repris possession dans des conditions que Procope décrit⁸³. Sitôt la prise de Carthage, Bélisaire a envoyé un de ses lieutenants du

⁷⁸ B.V., IV, VIII, 2-10. Traduction DUREAU de la MALLE, *L'Algérie. Histoire des guerres des Romains, des Byzantins et des Vandales*. 1852, p. 279.

⁷⁹ DIEHL (Ch.), *L'Afrique byzantine*. Paris, 1896.

⁸⁰ B.V., IV, XIII, 30.

⁸¹ B.V., IV, X, 6. Nous avons vu plus haut, p. 275, que le terme ἄρχουν traduisait parfaitement le latin *dux*.

⁸² En particulier par DUREAU de la MALLE, *op. cit.*, p. 285.

⁸³ B.V., IV, XIII, 19.

nom de Jean, qui a reçu les clefs de la ville, sans combat semble-t-il. Bien que le nom de Mastigas ne soit pas alors mentionné, il est tentant de penser que cette opération s'est faite avec son accord, ou du moins avec sa complicité puisqu'il possède tout l'hinterland. Notons encore que Mastigas ne semble impliqué à aucun moment dans les querelles entre Maures ou dans le soulèvement des tribus maures contre les Byzantins⁸⁴. L'on est surpris dans ces conditions que Ch. Courtois, qui a bien souligné « la multitude de types intercalaires existant entre le Maure absolu et le Romain total »⁸⁵, se soit refusé à faire la différence entre cette sorte de souverain et Mastinas, chef des « barbares » de Maurétanie⁸⁶. Il est certain en effet que Mastigas, lui, qui exerce son autorité sur un vaste territoire semblant correspondre à celui que Genséric a restitué aux Romains en 455, n'a pas seulement pour sujet des « barbares », mais des Maures de toute espèce et même des Romains⁸⁷.

Combien de traits, en définitive, le rapprochent du duc et empereur Masties, qui est resté fidèle à la parole qu'il avait donnée aussi bien aux Maures qu'aux Byzantins.

VI. MASTIES EST-IL MASTIGAS ?

En bref, deux hypothèses paraissent possibles :

— ou bien Masties eut un destin purement aurasien. Voisin et émule de Mastigas, prédécesseur de Vartaia dans les vallées de l'Aurès occidental, il réussit à se maintenir jusqu'à la reconquête byzantine et même un peu au-delà, en résignant la dignité impériale.

Mais cette hypothèse ne cadre guère avec les hauts faits dont il se prévaut auprès de Dieu, ni avec les manifestations de son activité en temps de paix comme en temps de guerre, et le titre d'*imperator* paraît bien lourd à porter pour un si mince personnage.

Aussi J. Carcopino lui-même⁸⁸ a-t-il tenté de lui donner plus de substance en étendant d'abord jusqu'au Zab, puis sous l'influence de Courtois, jusqu'à l'embouchure du Chéelif, la souveraineté de Masties, mais à vrai dire, sans guère apporter les preuves de ce royaume imaginaire, qui se serait nécessairement heurté à celui de Mastigas. Après un règne de dix ans, totalement ignoré des historiens, il aurait donc disparu au moment de la reconquête byzantine ;

— ou bien Masties *est* Mastigas. Les indices paléographiques soigneusement analysés par J. Carcopino, la chronologie des événements, le comportement des deux hommes face à la présence byzantine, tout concourt à cette impression.

Les liens de Masties avec l'Aurès occidental sont évidents, puisque c'est là que ses pairs ou sa parentèle ont érigé son tombeau ; mais rien n'empêchait qu'après y avoir affirmé son pouvoir héréditaire, il soit devenu le souverain de l'ancienne province de Maurétanie, seule parcelle du sol africain que Genséric avait rétrocédé à Rome et dont la possession lui conférait un reflet de la légitimité impériale.

⁸⁴ Procope précise bien que ce sont seulement les Maures de Numidie et de Byzacène qui sont impliqués dans cette révolte (*B.V.*, IV, VIII, 2-10) et non ceux de Maurétanie qui avaient aussi prêté serment à l'Empereur.

⁸⁵ COURTOIS (Ch.), *Les Vandales*, p. 326.

⁸⁶ A quatre kilomètres au sud du col de Fedoulès, où a été retrouvée l'inscription du *rex gentis (Ucutaman)orum*, se trouve un village qui porte le nom peu arabe de Mestina. Dans cette région montagneuse, où l'on imagine très bien les « barbares » de Mastinas, le rapprochement Mestina-Mastinas est assez troublant. Cf carte au 1/50 000 de l'I.G.N. Sidi Merouane ; x = 363,6. y = 790,5.

⁸⁷ De ce point de vue, les comparaisons que l'on pourrait faire entre la composition ethnique de la population sur laquelle règne à l'Ouest Masuna et Masties à l'Est seraient sans doute fort justifiées.

⁸⁸ CARCOPINO (J.), R.A., *art. cit.*, p. 345.

Reprenant l'idée que J. Carcopino avait esquissée, il est alors très tentant d'imaginer avec Ch. E. Dufourcq un monde berbéro-romain « gravitant autour de l'énigmatique *dux* puis *imperator* Masties des alentours de l'Aurès à l'embouchure du Chélif »⁸⁹. Je dirais plutôt de l'Aurès occidental inclus aux monts du Dahra (wilaya d'El Asnam) inclus, pour préserver la possibilité d'un royaume de Masuna/Massonas, s'étendant, lui, des environs de *Pomaria* jusqu'à ce massif et englobant la petite ville de Mazouna, dont les premiers commentateurs de l'inscription d'*Altava* avaient bien vu l'absolue similitude phonétique avec le nom du roi Masuna⁹⁰.

Par souci de conserver de bonnes relations avec Justinien au lendemain de la victoire de *Tricamarum*, Mastigas/Masties lui aurait non seulement restitué l'ancienne capitale de Juba II, mais aurait en même temps renoncé à ses prétentions impériales, sans pour autant abandonner l'essentiel de son domaine maurétanien. Ceci expliquerait aussi la césure dans ses fonctions ducales, la première partie se déroulant avant sa proclamation impériale, la seconde après sa renonciation au trône.

Certes, à deux lettres près, Masties n'est pas Mastigas, mais il en est bien proche phonétiquement. Déjà, Ch. Courtois s'était demandé s'il ne fallait pas imputer à l'erreur d'un scribe les lectures « Mastigas » et « Mastinas » en raison de la ressemblance graphique entre le *γ* et le *v*. Pour ma part, je serais plutôt tenté d'expliquer la différence entre « Masties » et « Mastigas » par celle que l'on constate aujourd'hui, et qui selon Masqueray existait déjà à l'époque byzantine⁹¹, entre les parlers berbères de la côte et ceux de l'intérieur. C'est ainsi par exemple que le son « G » dur du kabyle se transforme dans l'Aurès en un « Y » : « argaz », homme en kabyle, devient « aryaz » en chaouïa, de même « aberkan », noir, devient « aberyan »⁹². En vertu de la même règle, Mastigas et Mastias pourraient être un même nom prononcé différemment ici et là.

Quant à la finale « *es* », elle pourrait certes s'expliquer aussi par une confusion entre les sons « a » et « e », si fréquents à toute époque en Afrique du Nord, ainsi que le montrent des toponymes latins tels que *Cartenna* ou *Badias* se transformant en Ténès et Badès ; cependant, s'agissant de Procope, il semble que la finale « *as* » soit pour lui la façon de transcrire les noms de chefs maures se terminant en « a » comme Mazuna ou Cuzina, quoique d'autres, beaucoup plus rares comme Iourphoutès, aient parallèlement existé.

La question est de savoir, s'est demandé L. Galand, si cette finale « *es* » est originelle ou si elle représente une adaptation de la déclinaison latine (avec ou sans influence grecque)⁹³. Dans le contexte de l'époque, la volonté de Masties de donner à son nom une tournure grecque n'est peut-être pas non plus à écarter.

Ainsi, même dans la graphie de son nom, le personnage de Masties reste énigmatique.

*
**

⁸⁹ DUFOURCQ (Ch.E.), *Berbérie et Ibérie médiévale, un problème de rupture*. Revue historique, oct.-déc. 1968, p. 293-324.

⁹⁰ R.A., 1878, p. 355 et suiv. A. Cherbonneau était même allé jusqu'à faire de Masuna le nom d'une ville. A Mazouna, d'ailleurs, la légende locale attribue la construction de la cité à un certain Mazouna, frère de Mediouna, l'ancêtre de la tribu berbère de ce nom fixée aux environs de celle-ci (VIVIEN de SAINT-MARTIN, *Dictionnaire de Géographie universelle*. Paris, 1887, art. Mazouna, p. 743). Ainsi que l'a noté CAMPS (G.) (*De Masuna à Koceila. Les destinées de la Maurétanie au VI^e et au VII^e siècles*. II^e Coll. intern. sur l'histoire et l'archéol. de l'Afrique du Nord, Grenoble, avril 1983. B.C.T.H., n.s. 19 B.1985), des liens entre le roi et la ville du même nom sont donc fort vraisemblables. On remarquera en outre que pendant tout le Moyen Age, des relations étroites ont subsisté entre la tribu berbère des Maghila qui occupaient la région de Mazouna et leurs frères les Mediouna, alors fixés dans la région de Tlemcen (IBN KHALDOUN, *Histoire des Berbères*, cité par GAUTIER (E.-F.), *Le passé de l'Afrique du Nord. Les siècles obscurs*. Paris, 1942, p. 232).

⁹¹ MASQUERAY (E.), *Le Djebel Chechar*. R. Afr., t. 22, 1878, p. 26-48, 129-144, 202-213, 259-281 ; appendice p. 269.

⁹² MERCIER (G.), *Le chaouïa de l'Aurès*. Paris, 1896, p. 3.

⁹³ Lettre personnelle de L. Galand à l'auteur en date du 15/02/87.

Après avoir évoqué la déposition de Romulus Augustule, Procope ajoute qu'il y eut bien d'autres empereurs en Occident, dont il taira les noms, car ils n'ont rien fait qui vaille la peine d'être conté⁹⁴. A-t-il alors pensé à Masties ? A deux lettres près, la pierre d'Arris nous permettrait de l'affirmer.

Novembre 1987

ADDENDUM

Depuis la rédaction de cet article, j'ai eu l'occasion d'examiner un document qui m'avait jusqu'ici échappé. Il s'agit de l'inscription des saints martyrs de Constantine, dont Y. Duval a publié récemment une excellente photographie⁹⁵. Or, la comparaison entre ce document et l'*elogium* de Masties fait ressortir un type d'écriture si voisin, que l'on pourrait croire certaines lettres rédigées de la même main. Ce texte n'est pas daté, mais la mention qui y est faite de la XV^e indiction, si elle ne suffit pas pour la dater, renvoie à n'en pas douter à la période byzantine⁹⁶. Ainsi se précise un peu plus l'hypothèse selon laquelle la pierre d'Arris daterait des premières années de la reconquête.

⁹⁴ *B.V.*, III, 7, 13, 21, p.

⁹⁵ DUVAL (Y.), *Loca Sanctorum Africae : Le culte des Martyrs en Afrique du IV^e au VII^e siècle*. Collection de l'EFR, t. 58, Rome, 1982.

⁹⁶ DUVAL (N.), *Recherches sur la datation des inscriptions chrétiennes*. Atti del III Congr. intern. di Epigrafia greca et latina, Rome, 1959.